

LISTE DES TRAVAILLEURS EXPOSES AUX PRODUITS DANGEREUX ET A L'AMIANTE

Entreprise :	Activité :	Effectif de l'entreprise :	Date de la fiche:
--------------	------------	----------------------------	-------------------



Cette fiche vise à définir quels sont les travailleurs exposés aux produits dangereux et à l'amiante. Une copie est adressée au médecin du travail. Cette liste doit être tenue à jour et peut vous être demandée par la DIRECCTE ou la CARSAT en cas de contrôle.

Nom Prénom	Poste occupé	Exposition à des produits dangereux (préciser lesquels et lors de quelles tâches)	Durée	Degré	Exposition à de l'amiante (préciser lors de quelles tâches)	Durée	Degré



Aide à la rédaction

Produits dangereux : agents chimiques dangereux très toxiques, toxiques, nocifs, corrosifs, irritants, sensibilisants, cancérogènes, mutagènes et toxiques. (voir FDS des produits utilisés)

Durée : exprimée en heures/jour (sinon, adapter l'échelle de temps à votre convenance : heures/semaine, heures/mois...)

Degré : niveau d'exposition issu des contrôles ou des moyennes constatée pour ce type d'activité (très faible – faible – modérée – importante)